

Generali lance un PER obligatoire qui place l'entreprise au cœur de la préparation de la retraite de ses collaborateurs

- Dans un contexte d'incertitude croissante autour de la retraite et d'attentes fortes de la part des salariés, Generali lance « Generali Retraite Entreprise », un Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PEROB) qui accompagne les entreprises dans la mise en place d'un dispositif attractif pour leurs collaborateurs.
- Cette offre permet de se constituer un complément de retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux.
- Grâce à sa gamme complète de solutions individuelles et collectives couvrant tous les besoins, Generali réaffirme ainsi son positionnement d'acteur majeur sur le marché de la retraite supplémentaire (par capitalisation).

UNE SOLUTION DE RETRAITE COLLECTIVE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

Alors que le système par répartition se fragilise et que 58 % des Français s'inquiètent pour leur retraite (+8 points en un an)^[1], les entreprises sont appelées à jouer un rôle croissant en matière de protection sociale de leurs collaborateurs. C'est d'ailleurs une attente forte des salariés qui sont **69 % à estimer que leur employeur doit investir dans la préparation de leur retraite**^[2].

Le PER obligatoire « Generali Retraite Entreprise » répond à cette attente en proposant aux entreprises – en particulier les TPE-PME – de disposer d'un levier supplémentaire pour fidéliser leurs salariés et optimiser leur politique de rémunération, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux.

Pour les salariés, ce dispositif leur garantit une **rente supplémentaire à vie**, venant s'ajouter aux régimes obligatoires (de base et complémentaire). L'offre se distingue par sa flexibilité avec différents modes de gestion (gestion pilotée à horizon retraite ou gestion libre), un large choix de supports diversifiés et responsables (ISR^[3], ESG^[4], PEA-PME, actifs non cotés), ainsi que des garanties de prévoyance pour protéger leurs proches en cas de décès.

Enfin, une interface fluide pour l'entreprise et des espaces clients intuitifs pour les salariés viennent faciliter l'expérience utilisateurs.

GENERALI, UN ACTEUR MAJEUR DE LA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Generali réaffirme son positionnement d'**acteur majeur sur le marché de la retraite supplémentaire (par capitalisation)**. Sa **gamme complète de solutions individuelles et collectives** couvre tous les besoins : des PER individuels (« La Retraite », « La Retraite Salariés » et « Le PER Generali Patrimoine »), un PER collectif (« Generali Epargne Salariale »)^[5] et désormais un PER obligatoire (« Generali Retraite Entreprise »).



Avec **plus de 21 milliards d'euros d'encours**, Generali Retraite se distingue par sa capacité à accompagner tous les profils de clients quels que soient leur âge et leur statut professionnel avec des solutions adaptées, et bénéficie d'une force de commercialisation grâce à son réseau de distribution qui est le plus diversifié en France (agents généraux, réseaux salariés, courtiers, conseillers en gestion de patrimoine indépendants, partenaires...).

Sophie Vannier, Membre du Comité Exécutif de Generali France, en charge du marché Retraite et Directrice Générale de Generali Retraite :

« Avec le PER Generali Retraite Entreprise, nous donnons aux entreprises les clés pour proposer à leurs collaborateurs une solution de retraite adaptée aux attentes d'aujourd'hui et de demain. Préparer sa retraite, c'est transformer son épargne en capital productif : pour soi, et pour l'économie réelle. C'est pourquoi, nous avons conçu une solution digitale et responsable, la plus simple possible, pour permettre aux employeurs – notamment les TPE et PME – d'être acteurs de la protection sociale de leurs équipes. Avec cette offre, nous entendons devenir l'un des leaders du marché français de la retraite et visons d'atteindre 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires à horizon 2030. »

Principales caractéristiques de l'offre Generali Retraite Entreprise

- Un **parcours de souscription** entièrement digitalisé, une **interface de gestion fluide** pour l'entreprise et des **espaces clients intuitifs** pour les salariés.
- Une **offre modulable** selon les objectifs de l'entreprise.
- Une **offre financière diversifiée** contenant des supports responsables labellisés, PEA-PME et des actifs non cotés contribuant au financement des entreprises.
- Une **gestion financière personnalisable** (choix du mode de gestion) et un mode de gestion pilotée à horizon retraite par défaut (qui prévoit la sécurisation progressive automatique de l'épargne).
- **Et en plus des garanties de prévoyance** pour protéger les proches des affiliés en cas de décès du salarié.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse, dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Generali Retraite Entreprise est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion collective et obligatoire, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite, Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances.

^[1] Baromètre « Les Français, l'épargne et la retraite » - Le Cercle des Epargnants / Ipsos, Février 2025.

^[2] Etude « Epargne retraite et épargne salariale : qu'en pensent les Français ? » - Mercer, édition 2025.

^[3] Investissement Socialement Responsable.

^[4] Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

^[5] Promu par Generali Vie.

À PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 19,2 milliards d'euros en 2024 et propose à ses 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un distributeur, un employeur et un citoyen responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.

Plus d'informations sur [generali.fr](https://www.generali.fr)

Suivez notre actualité sur [LinkedIn](#)